



N° OJ : 44

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/06/2019**Objet : M. Gautier MARCHAL.- Subside : 39,57 EUR.**

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que Monsieur Gautier MARCHAL s'engage à l'achat de pinces de ramassage de déchets pour lequel il demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 39,57 EUR à Monsieur Gautier MARCHAL ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 39,57 EUR est octroyé à Monsieur Gautier MARCHAL pour l'achat de pinces de ramassage de déchets.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/331/01 du budget ordinaire 2019.

Annexes :